



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Sécuritétest

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ T 19012227

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL																			
Contrôle technique périodique		20/04/2023		23051147																			
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE			(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																				
Défavorable pour défaillances critiques			<p>Défaillances critiques :</p> <p>1.1.10.d.3. DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ MAÎTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES) : Pas de liquide de frein visible</p> <p>1.1.11.a.3. CONDUITES RIGIDES DES FREINS : Risque imminent de défaillance ou de rupture ARD, ARG</p> <p>1.1.16.a.3. CYLINDRES OU ÉTRIERS DE FREINS : Cylindre ou étrier fissuré ou endommagé : performances de freinage réduites ARD, ARG</p> <p>1.1.21.a.3. SYSTÈME DE FREINAGE COMPLET : Dispositifs endommagés extérieurement ou présentant une corrosion excessive qui porte atteinte au système de freinage : performances de freinage réduites ARD, ARG</p> <p>Défaillances majeures :</p> <p>0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle</p> <p>1.1.2.a.2. ÉTAT ET COURSE DE LA PÉDALE DU DISPOSITIF DE FREINAGE : Course trop grande, réserve de course insuffisante</p> <p>1.1.10.d.2. DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ MAÎTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES) : Niveau du liquide de frein sous la marque MIN</p> <p>3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant</p> <p>4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD</p> <p>4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse AVG</p> <p>4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite ARD</p> <p>5.2.3.d.2. PNEU : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté ARD, ARG</p> <p>Défaillances mineures :</p> <p>6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion ARD, ARG</p> <p>6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis AVG, G, ARD, AVD, ARG, D</p> <p>Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé</p> <p>Véhicule équipé d'un compteur kilométrique à 5 chiffres.</p>																				
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																							
20/04/2023																							
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																							
Contre-visite																							
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																							
N° D'AGRÈMENT : S040T120																							
(9)RAISON SOCIALE : SARL BORGES CONTROLE AUTO																							
(3) COORDONNÉES : 38 AVENUE CHARLES DE GAULLE 40530 LABENNE Tél : 0559454097																							
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR																							
N° D'AGRÈMENT : 040T1086																							
NOM ET PRENOM : LEFIEUX Jerome																							
SIGNATURE :																							
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																							
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation																					
TF5244A (E)	00/00/0000	24/03/1972																					
Marque		Désignation commerciale																					
PORSCHÉ		AUTRES MODELES																					
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																					
4722909832	M1	VP																					
Type / CNIT		Energie																					
ABS		ES																					
Document(s) présenté(s)																							
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																							
(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ			MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																				
00735			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :</td> <td>-0.7 %</td> <td>+1.5 %</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE				G	D	G	D	Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-0.7 %	+1.5 %		
		AVANT		ARRIERE																			
		G	D	G	D																		
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-0.7 %	+1.5 %																				
INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																							
PROCÈS-VERBAL N° :			DATE :																				
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																							
<p>TF5244A</p> <p>CT:20/04/2023</p>			<p>XXXXXXXXXX</p> <p>XXXXXXXXXX</p> <p>XXXXXXXXXX</p>																				
N° D'AGRÈMENT : S040T120																							
N° SÉRIE : 4722909832																							
N° D'IMPRIMÉ : T19012227																							